

## 16 Provinces

## Moyen-Ogooué/Département de l'Ogooué et des Lacs/Lambaréné/2e édition des Journées nationales de la sécurité intérieure

## Quand la police s'ouvre au public



Le lieutenant-colonel Alain Obina pendant son intervention.



Les différents métiers de la police ont été présentés au public.

Esaïe NDILOROUM

Lambaréné/Gabon

**CONFORMEMENT** aux instructions du commandement en chef de la police, les agents en poste à Lambaréné, chef-lieu de province du Moyen-Ogooué, se sont donné rendez-vous, dernièrement, dans la cour du commissariat d'Isaac, dans le 2e arrondissement, pour commémorer la 2e édition des Journées nationales de la sécurité intérieure (JNSI). Cet événement qui avait pour thème: "La police : régulateur du vivre-ensemble dans la cité", a eu lieu en présence du gouverneur de province, Michel Nguéba Koumba, sous le thème .

Pendant une journée entière, la volonté de la police

de projeter une nouvelle image, loin de celle renvoyée par son propre miroir, au regard des actes posés sur le terrain par quelques agents indisciplinés dans leurs missions au quotidien, s'est matérialisée.

Policier le plus gradé de la commune et chef d'antenne régionale de l'Immigration du Moyen-Ogooué, le lieutenant-colonel Alain Obina a retracé l'historique des journées nationales de la sécurité intérieure. Il a déclaré que celles-ci ont été initiées par le gouvernement, il y a un an, dans le but de vulgariser les différents métiers des Forces de police nationale et de faire connaître le travail abattu dans ce corps. Il a indiqué qu'à l'échelle locale, la ville dispose de deux commissariats de police, d'une antenne de la police judiciaire (PJ), d'un



Les autorités devant le stand du passeport et de la carte nationale d'identité, qui a attiré plus de visiteurs.

Office central de lutte antidrogue (Oclad) et de l'antenne de la Documentation et de l'Immigration. Tout en précisant que toutes ces unités concourent à la gestion de la police dans la commune et partant, dans la province.

"La police a ses missions et son organisation, c'est-à-

dire l'application des lois et règlements, en vue du maintien et du rétablissement de l'ordre public. Elle doit rechercher et exploiter des renseignements dans le cadre de la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat, d'une part. D'autre part, ces missions ne s'accomplissent pas toujours

sans difficultés, parce que souvent incomprises du grand public. D'où l'organisation de ces journées qui constitue une occasion supplémentaire de renforcer la relation police-population", a indiqué le lieutenant-colonel.

Ce dernier a, par la suite, convié l'assistance, dont le gouverneur, à visiter les différents stands dressés à l'occasion, et où chaque responsable d'unité devait fournir des explications sur le travail entrepris au sein de son service. Toute chose qui a donc permis à la population de mieux s'imprégner des missions assignées à la police nationale. D'autant plus que, tout au long de la visite, tout le monde a été autorisé à poser toutes les questions, de même que les agents avaient reçu les consignes d'y répondre courtoisement et avec pro-

fessionnalisme. Dans l'ensemble, c'est le stand de passeports et de la carte nationale d'identité (CNI), dirigé par le brigadier-chef-major Brice Armand Yabi, qui aura attiré plus de visiteurs. Un choix qui s'explique par l'importance de ces deux documents dans la vie de tout un chacun.

Et, pour la clôture de cette 2e édition des journées nationales de la sécurité intérieure, le public a suivi un exercice de simulation de constat d'un accident de route, exécuté par des éléments du Corps urbain. Il a aussi eu droit à une démonstration de quelques techniques d'interpellations et de mégotages de voleurs et suspects au carrefour d'Isaac, sur la Nationale 1. Cette seconde action a été effectuée par les éléments de l'antenne provinciale de la PJ.

## Ogooué-Lolo/Département de Lolo-Bouengué/Koula-Moutou/Conseil municipal

## Le budget arrêté en recettes et en dépenses à près de 455 millions francs

Claude-Médard MINKO

Koula-Moutou/Gabon

A l'instar des autres collectivités locales du pays, le Conseil municipal de la commune de Koula-Moutou, dans la province de l'Ogooué-Lolo, s'est réuni récemment en session ordinaire, autour de la présidente de cette institution, Stéphanie Mouwandji Itsopaut, aux fins de voter le budget primitif de l'exercice 2017. Il est arrêté en recettes et en dépenses à 454 millions 924 245 francs.

Conformément aux textes, les travaux ont été ouverts par le gouverneur de la province de l'Ogooué-Lolo, Félix Befene Bibang, représentant la tutelle. Ce dernier a souhaité que les travaux se déroulent dans une atmosphère empreinte de sérénité et de convivia-



Les travaux étaient présidés par la maire Stéphanie Mouwandji Itsopaut.

lité, en mettant en exergue l'esprit de responsabilité pour un débat constructif entre des conseillers appartenant à des bords politiques différents, mais animés d'une même volonté : celle d'agir au profit des populations, à travers des investissements collectifs dans lesquels celles-ci se reconnaîtront. Il s'agit notamment des

projets d'investissement, qui intègrent les questions de portée sociale, telles que l'adduction d'eau dans les quartiers, la construction de fontaines publiques, les problèmes de voirie, d'inondations, etc. Sur le plan structurel, l'amélioration des acquis devrait contribuer à donner à la ville une image beaucoup plus reluisante que celle qu'elle présente

aujourd'hui. Mais entre l'ambition de faire plus, et la réalité du budget voté à 454 millions 924 245 francs, la maire de la commune de Koula-Moutou, Stéphanie Mouwandji Itsopaut, n'aura pas vraiment les coudées franches en ce qui concerne notamment le volet investissement, du fait de son étroitesse. Une contrainte qui n'est



L'Hôtel de Ville de Koula-Moutou, où se sont déroulés les travaux.

hélas pas l'exclusivité de la ville de Koula-Moutou, mais qui est récurrente dans la plupart des collectivités locales où, bien souvent, la moitié du budget est absorbée par le fonctionnement, alors que la portion congrue est réservée à l'investissement. Pour inverser la tendance, il revient donc à l'équipe municipale de combler le déficit, en faisant preuve

de créativité et d'originalité, en vue de redynamiser les stratégies de recouvrement des taxes municipales et d'imaginer d'autres sources de recettes. Ce type de stratégies pourrait permettre, à terme, de mieux alimenter les caisses de la mairie, en dehors de la subvention de l'Etat, dont l'institution dépend en très grande partie.